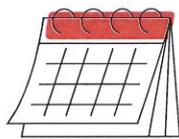




AGENDA



Tous les jeudis à 9h: messe

29 juillet au 16 août: fermeture de la médiathèque

1er septembre: rentrée des classes

6 septembre: forum des assos et des artisans

16 septembre: permanence juridique Maître DE MOY

26 septembre: AG APE Ecole Publique

14 octobre: permanence juridique Maître DE MOY

Argent de Poche

La Chapelle-Chaussée : 7 jeunes engagés dans le dispositif "Argent de Poche 2025"

Jeudi 26 juin 2025, à la mairie de La Chapelle-Chaussée, s'est tenue une réunion de lancement du dispositif "Argent de Poche" en présence des élus Valérie Polet et Frédéric Gloaguen. Objectif : accueillir et informer les sept jeunes Chapellois qui participeront à cette édition 2025.

Un été citoyen et rémunéré pour les 16-17 ans

Ce dispositif municipal offre à des adolescents de 16 à 17 ans l'opportunité de réaliser de petites missions au service de la commune, contre une indemnisation de 15 € par demi-journée. Ces missions, telles que l'entretien d'espaces publics, l'aide à la médiathèque et à l'école pour le ménage, se dérouleront entre juillet et août. Chaque demi-journée comprendra 3 h 30 de travail, dont 30 minutes de pause, sous la supervision des agents communaux.

Un moment d'échange constructif avec les élus

Lors de la réunion du 26 juin, les élus ont rappelé l'importance de l'engagement citoyen des jeunes dans leur commune :

"Ce dispositif permet de valoriser le travail des jeunes, tout en leur offrant un cadre bienveillant et structurant. Ils deviennent acteurs de leur commune." *"Ce sont de petits gestes du quotidien, mais ils ont un vrai impact sur la vie locale. Nous sommes heureux de voir des jeunes motivés"*, a ajouté Frédéric Gloaguen.

Un tremplin vers l'autonomie

Au-delà de la rémunération, les participants acquièrent des compétences utiles — sens des responsabilités, ponctualité, travail en équipe — et vivent une première expérience professionnelle enrichissante. C'est aussi l'occasion pour eux de mieux connaître le fonctionnement des services municipaux.

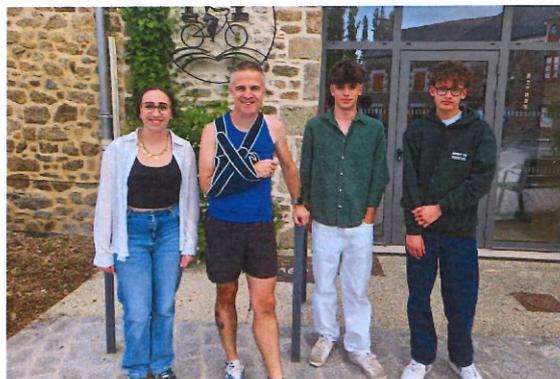


FORUM DES ASSOS ET DES ARTISANS

Viens découvrir les clubs et artisans locaux!



Salle de la Mairie
 mairie@lachapellechaussee.bzh /
 02.99.45.88.18



DÉLIBÉRATIONS

Présentation ALEC

Lors du conseil du 7 juillet, M. LE COQ de l'ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat) est venu présenter la synthèse des consommations d'énergie de la commune et de notre impact sur l'environnement. Vous trouverez en dernière page la synthèse de la présentation.

Travaux Commerce/logement

Les travaux se poursuivent et n'ont jamais été aussi près de la fin. La réception du chantier est fixée au 31 juillet. Chaque lundi, une réunion de chantier a lieu pour suivre les avancées des travaux.

Commission commerce

Suite à l'appel à projet relayé via nos différents canaux de communication, la mairie a reçu deux candidatures pour la location du local commercial situé en centre bourg. Après avoir échangé avec les porteurs de projets et étudié les dossiers présentés, la commission puis le conseil municipal a décidé d'attribuer le commerce à Madame PLANCHARD Laurie. Cette dernière a le projet d'ouvrir un institut de beauté et vente de produits cosmétiques. Nous vous informerons de l'ouverture au plus vite.

Vérifications équipements sportifs

La mairie a un contrat de prestation avec la société DEKRA pour la vérification des jeux situés sur la commune. Chaque année le prestataire vient les contrôler pour assurer la sécurité des utilisateurs. Nous avons constaté cette année que le skate park n'était pas intégré dans notre contrat et nous avons demandé le rajout des jeux de la cour de l'école publique. Ces deux structures seront intégrées au contrat à compter du 1er janvier 2026 pour un montant de 320€.

Projet Graff

L'espace jeune de l'AFEL a sollicité la municipalité pour l'attribution d'une subvention de 770€ pour un projet de graff sur le pré-fabriqués situé dans la cour de l'école publique qui est le lieu de réunion des jeunes. Initié en 2023, ce projet n'avait pu aboutir jusqu'alors. Accompagné par un professionnel, les animateurs se sont mis en lien avec la direction de l'école pour apporter une cohérence au projet entre tous les publics concernés. Le conseil valide le versement de la subvention mais émet le souhait d'avoir connaissance des dessins en amont.

SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) - Vilaine

Le conseil municipal a été sollicité pour émettre un avis sur le projet SAGE Vilaine (pour plus d'informations: www.eaux-et-vilaine.bzh). Un débat a eu lieu concernant l'obligation pour les agriculteurs de procéder à un désherbage mécanique alors même que cela représente une quotité de travail plus importante sans pour autant que les surcoûts ne soient pris en compte. Suite au vote favorable à ce schéma, avec trois abstentions, les élus ont souhaité apporter une remarque officielle dans la réponse concernant leur soutien au voeu des agriculteurs d'obtenir une compensation financière à ces exigences.

Vente cordes de bois

Suite à la tempête Ciaran (dans la nuit du 1er au 2 novembre 2023), des chênes ont été abattus. L'urgence de la situation le jour même nous a amené à chercher un endroit pour entreposer le bois coupé, soit 3 cordes. Le conseil municipal valide, avec une abstention, la vente de ce bois à M. Joël CAREMEL, qui avait entreposé chez lui ces arbres coupés, pour un tarif de 100€ la corde.

Mouvement de personnel

La commission personnel s'est réuni afin de procéder à des entretiens suite aux annonces diffusées pour deux postes à la mairie:

- sur le poste actuel de Fabienne BERHAULT (adjoint administratif territorial) qui a quitté la collectivité début juillet, Anaïs LE FUR a été recrutée. Fabienne reviendra une semaine en septembre afin de faire la passation.
- sur le poste de Brigitte GAUVIN, qui part à la retraite dans quelques mois, Sandra ALLOT a été recrutée. Un temps commun est organisé afin d'assurer la passation.

REMERCIEMENTS

Comme annoncé dans l'écho précédent, Fabienne BERHAULT a quitté notre collectivité pour vivre de nouvelles aventures professionnelles.

Nous ne pouvions la laisser partir sans lui dire à quel point elle a été importante dans la vie de notre commune. Son sourire, sa gentillesse, sa disponibilité et son dévouement vont nous manquer.

Le 4 juillet, agents et élus, se sont retrouvés après le marché pour faire honneur à Fabienne qui restera pour petits et grands, une figure de la commune. Bonne humeur, rires et émotions étaient au rendez-vous.

Encore merci Fabienne pour ton engagement et ton travail ces dix-huit dernières années!!!



Virginie et Fabienne

DIVERS

Il y a quelques mois, le conseil municipal a apporté son soutien à l'Association Sportive de Romillé dans son projet de créer une Maison Sport Santé. L'Agence Régionale de Santé et le Service Départemental Jeunesse, Engagement et Sport ont décidé de ne pas soutenir ce projet. La même réponse a été apportée aux projets similaires du territoire. Une rencontre avec les différents acteurs du secteur sera organisée prochainement afin d'étudier une approche globale de la question.

LOCATION T3

Le logement T3 situé au-dessus du prochain commerce sera disponible à la location à compter du 1er septembre. Situé au premier étage, il offre une pièce de vie avec coin cuisine, deux chambres en duplex et garage. Le loyer est fixé à 750€ par mois.

Les personnes intéressées peuvent déposer leur dossier en mairie :

- trois derniers bulletins de salaire
- pièce d'identité
- dernier avis d'imposition
- si locataire : 2 dernières quittances de loyer acquittées
- un garant

À LOUER

Pour visiter l'appartement merci de prendre contact avec le secrétariat de mairie au 02 99 45 88 18

Une commission communale se réunira pour l'attribution de ce logement.

MEDIATHEQUE LA PASSAGERE

Mardi : 16h00 - 18h00

Mercredi : 9h30 - 12h30 et 15h00 - 18h00

Jeudi : 16h00 - 18h00

Vendredi : 16h00 - 18h00

Samedi : 9h30 - 12h30

lapassagere@lachapellechaussee.bzh (pour toute inscription à un atelier proposé)

Fermeture estivale



La médiathèque sera fermée du mardi 29/07 au samedi 16/08 (inclus)
Un créneau d'ouverture sera proposé le samedi 09/08 de 10h à 12h.

Accompagnement Numérique

Jeudi 24 juillet et 4 septembre

Julia Charles, conseillère numérique de Rennes Métropole, intervient régulièrement à La Passagère pour vous aider dans votre apprentissage du numérique :

Prise en main d'un équipement informatique (smartphone, tablette, PC portable)

Navigation sur internet

Accompagnement pour une démarche administrative

Rendez-vous individuels : LES JEUDIS 24/07 ET LE 04/09 (DE 10H à 12H)

Julia Charles vous reçoit, sur rendez-vous et individuellement.

Ces ateliers durent 45 min et sont gratuits. Si vous êtes intéressé(e), prenez rendez-vous à la médiathèque au 02.23.47.21.78 ou par mail à lapassagere@lachapellechaussee.bzh



Visite médiathèque

Le 4 juillet, les Champs Libres ont organisé en collaboration avec Nicolas, notre bibliothécaire, une visite de la médiathèque. Cela a été l'occasion de montrer le potentiel de notre équipement culturel. Les bibliothécaires de Rennes ont été séduits par le charme du lieu.



RENNES METROPOLE

Distribution de composteurs

rien ne sert de
JETER
quand on peut
COMPOSTER

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Vous habitez un pavillon avec jardin ?

Rennes Métropole distribue gratuitement des composteurs pour vous permettre de transformer vos déchets alimentaires et de jardin en engrais naturel.

À Romillé

Parking de la salle Le Pré Vert,
à côté du collège
Rue René Cutté

BON À SAVOIR

Mise en ligne des créneaux
30 jours avant la date

À 18h

> Vendredi 18 juillet

> Vendredi 29 août

> Lundi 15 septembre

> Lundi 6 octobre

> Vendredi 24 octobre

➤ Inscription obligatoire

dechets.rennesmetropole.fr/prise-de-rdv
ou 0 223 622 622

Prévoir 30 minutes sur place

Justificatif de domicile à présenter



Plus d'info sur
metropole.rennes.fr
0 223 622 622

RENNES METROPOLE

Collecte textiles

Faute de financement suffisant par l'éco-organisme Refashion, l'entreprise d'insertion "Le Relais" a annoncé mardi 15 juillet l'interruption totale – avec effet immédiat – de la collecte des textiles, linges et chaussures partout en France.

Les habitants de la Métropole sont donc invités à ne plus déposer leurs textiles, linges et chaussures dans les bornes "Le Relais" – situées sur l'espace public et dans les déchèteries – et à les conserver à leur domicile en attendant qu'une solution permettant la collecte, le tri et la valorisation des textiles soit trouvée. Rennes Métropole rappelle aux habitants qu'il est interdit de déposer des textiles – même dans des sacs – à proximité des bornes.

LA VIE DES ÉCOLES

Ecole Publique du Chemin Neuf

• L'insectarium de Lizio

Lundi 26 mai, les élèves de cycle 3 ont découvert l'insectarium de Lizio : une collection impressionnante d'insectes et autres invertébrés (arachnides, myriapodes, crustacés...). Ils ont revu les caractéristiques de ces différentes petites bêtes et ont vu des spécimens vivants pour la plupart. Ils ont pu également observer une ruche pédagogique avec une sortie directe dans le jardin et y repérer la reine, les ouvrières, les nourrices... L'après-midi a été consacrée à une recherche en forêt, il s'agissait de retrouver une espèce de chaque animal repéré le matin. Puis, ils ont imaginé un insecte en land art. Une sortie très riche pour terminer en beauté le projet sur la biodiversité mené sur l'année.



• Sortie au marais de Sougéal

Jeudi 19 juin 2025, les élèves des classes maternelles se sont rendus en car au marais de Sougéal.

Les 3 classes ont été très bien accueillies à la MAISON DU MARAIS et chacun a pu participer à plusieurs animations : randonnée contée, petite pêche dans les canaux (têtards, tritons, larves de libellules, etc...), land art et jeux d'observation des animaux du marais. Une belle découverte de l'écosystème du marais pour tous les élèves !



• " Un bouchon, un sourire"

Mardi 27 mai, les bénévoles de l'association « un bouchon, un sourire » sont venus à l'école. Ils nous ont expliqué que l'on peut :

- enlever les bouchons attachés aux bouteilles : c'est mieux pour le recyclage (le plastique des bouchons, ce n'est pas le même que celui de la bouteille)
- ramener les bouchons et les mettre dans le conteneur de l'école : TOUS les bouchons (liège ou imitation liège, plastique, gros ou petits bouchons)

Ensuite, les bouchons sont coupés en paillettes dans une usine, puis le plastique en granulés est revendu. L'argent gagné grâce aux bouchons permet d'acheter du matériel pour venir en aide à des personnes handicapées.

Les élèves ont pu participer à un atelier pour faire une chenille en bouchons.

Depuis, les élèves apportent régulièrement et avec plaisir leurs bouchons collectés à l'école dans les containers dédiés.



• Permis piéton et internet

Le 13 juin, les élèves de CE2 ont passé leur permis piéton et les élèves de CM2 leur permis internet, en collaboration avec la gendarmerie nationale.

Le gendarme Allain était venu une première fois présenter les deux permis et il est revenu pour la passation et la délivrance des permis. Il a su être à l'écoute des remarques des élèves, nous le remercions beaucoup.

Entre ces deux passages, les élèves ont eu plusieurs séances d'entraînement pour apprendre à se protéger des dangers de la rue ou des dangers d'internet.

Les enfants sont tous repartis avec leur permis !



Ecole Privée La Sagesse

• Projets vécus cette année scolaire

Les projets pédagogiques se sont articulés cette année scolaire entre l'ouverture Internationale et l'Ecole Dehors même si le français et les mathématiques restent notre priorité.

Les élèves ont vécu un certain nombre de projets en anglais de la PS au CM2 ponctué par la journée à l'anglaise. Des initiations à l'allemand et l'espagnol ont été proposés également.

Les GS-CP sont partis cette année en classe de découverte sur la rivière à Bréal Sous Montfort. Pour l'école dehors, on a accueilli les 2 gentils boucs, les poissons, les phasmes et les 2 lapines dans nos classes. Les élèves en ont bien pris soin. Les GS-CP ont même réussi à couvrir des oeufs de poules et 2 poussins ont éclos. Ils ont pu les voir grandir quelques semaines à l'école.

Les TPS PS MS sont allés à la ferme pédagogique de Chartres. Les élèves des autres classes ont appris à observer les arbres, la rivière et sa flore et sa faune grâce aux animations avec le CPIE, les énergies avec l'espace des sciences, les déchets avec la feuille d'Erable et la déchèterie de la Harpe de Rennes... Une sensibilisation aux dangers domestiques a été faite aussi pour trois classes.



D'un point de vue culturel, les CM1-CM2 ont eu la chance de vivre une semaine passée à l'école de musique et les CE1-CE2 sont allés au Musée des Beaux-Arts. Les 2 classes de Notre Dame ont visité les coulisses de l'Opéra de Rennes puis assisté à un magnifique spectacle mi-juin.

Toutes les classes ont vécu une journée sportive avec l'UGSEL et les écoles du secteur mais les deux classes de GS-CP et de CE1-CE2 ont participé aux jeux départementaux le 6 juin. Les CM1-CM2 participent encore au programme Bouge ta classe tous les jours avec le stade Rennais avec la journée phare au Stade.

• Fête de l'école

Le samedi 28 juin, les 2 OGEC ont organisé la fête de l'école en concertation avec l'équipe éducative. Les enfants ont chanté puis dansé devant leurs familles. Le temps festif s'est prolongé autour d'un cochon grillé puis des jeux. Ce fut une très belle journée remplie de sourires et d'échanges.



• Vie de l'école

Les écoles se sont dotées d'un nouveau site internet permettant de partager nos projets. Un nouveau règlement a été écrit en conseil d'établissement tout au long de l'année avec les acteurs de la communauté éducative. Désormais, les familles disposent de la dématérialisation administrative pour simplifier la communication des informations et les inscriptions. Noéfil est mis en place depuis mai. L'Ogéc de La Sagesse réfléchit à l'agrandissement de l'école depuis le début de l'année.

• Inscriptions pour 2025-2026

Si vous souhaitez avoir des informations sur l'école, n'hésitez pas à joindre Sandrine Piel, cheffe d'établissement, qui vous la présentera ainsi que le projet éducatif. Les projets de 2025/2026 s'inscrivent dans les orientations d'ouverture à l'internationale et éduquer à et dans la nature. La classe de GS CP ayant un tout petit effectif, on peut accueillir quelques nouveaux élèves.

Pour les enfants entrant à l'école pour la première fois, l'équipe éducative propose de l'accueillir au retour de l'une des 5 rentrées possibles de l'année. Votre enfant doit avoir plus de 2 ans et être prêt à y entrer (propreté et gestion affective). Les effectifs de la classe permettent un accueil serein et échelonné d'un enfant à l'école. Contact : 07 76 09 75 66 ou au 02 99 66 77 92 ou au 02 99 45 88 27,

mail : eco35.notre-dame.becherel@enseignement-catholique.bzh,

Site internet : <https://ecole-lasagessechappellechaussee-notredamebecherel.ec35.org>

COLLEGE ROMILLE

Les années se suivent et se ressemblent..

Monsieur le Maire a co-signé le courrier à l'initiative de Charlotte FAILLE, Conseillère Départementale du Canton de Montauban de Bretagne et Adjoint au Maire d'Irodouer, demandant au Rectorat l'ouverture d'une classe de 6ème. En effet, la configuration initiale prévoyait une moyenne de 32 élèves par classe.

Grâce à la mobilisation, la demande a été entendue, il y aura une classe supplémentaire en sixième.

HORAIRES D'ETE

En cette période de vacances, les services municipaux adaptent leurs ouvertures:

Les horaires du secrétariat de mairie du 4 au 22 août



mercredi 6 août: 9h-12h30- 13h30 - 16h30
vendredi 8 août: 9h-12h30- 13h30 - 16h30



lundi 11 août 9h-12h30- 13h30 - 16h30
mercredi 13 août: 9h-12h30- 13h30 - 16h30

lundi 18 août 9h-12h30 - 13h0- 17h30
mercredi 20 août: 13h30-17h30



L'agence postale sera fermée du 2 au 25/8



NOS ASSOCIATIONS

ACLC - Volley

C'est l'heure du bilan pour cette fin de saison 2024-2025.

Faisons le point sur les équipes !

Ce fut une très belle année pour nos équipes, qui ont su relever de nombreux challenges, toujours avec le sourire et avec entrain.

Toutes ont pu être accompagnées et entraînées par nos merveilleux entraîneurs, salariés et bénévoles : Titouan, Erwan, Héol et Mickaël, que nous ne remercierons jamais assez. MERCI à eux, pour leur engagement, et de faire vivre le club comme ils le font.

Nous remercions également chaleureusement tous nos merveilleux responsables d'équipes qui tout au long de la saison s'occupent des correspondances avec les clubs adverses, des covoiturages pour les matchs, de l'organisation matérielle des plateaux, et j'en passe.

Cette saison fut, une fois encore, riche en événements, avec pour clôture de la saison notre célèbre et tant attendu tournoi sur herbe 3x3 mixte.

Nous avons battu un record de participation cette année avec 46 équipes présentes ! 14 équipes de plus que notre précédent record !! Étaient présentes 33 équipes séniors et 13 équipes jeunes qui se sont affrontées sous le soleil et dans la bonne humeur. Un grand merci à tous nos sponsors et nos partenaires qui nous ont permis de proposer des lots à 18 équipes sur les 46 présentes ! Ces dons nous ont permis également de remercier nos précieux responsables d'équipe. Nous tenons à remercier les communes (Langan et La Chapelle Chaussée) ainsi que les commerces de proximité (Comité des fêtes de Langan, Mon Epicerie, Boulangerie Desmarieux & fils, Magasin à la Ferme, Maintenance Energie, Crêperie Le Pressoir, Biozh, Les ruchers d'Anne-Sophie, Super U Romillé) entre autres qui nous ont permis d'organiser ce tournoi dans les meilleures conditions possibles.

Un GRAND remerciement également à nos bénévoles sans qui rien ne serait possible, ainsi qu'à nos responsables d'équipes et entraîneurs qui nous sont précieux.



La fin de saison marque aussi le début d'un nouveau chapitre pour le club.

Le 27 juin prochain se tiendra l'Assemblée Générale du club, pendant laquelle sera élu un nouveau bureau directeur. En effet, après 6 ans à assurer la fonction de présidente, Claire passe le relai pour que d'autres puissent écrire un nouveau chapitre de la belle histoire de l'ACLC.

Le nom du/de la nouveau/elle président.e vous sera bientôt communiqué !

En attendant, vous trouverez ci-dessous notre plaquette pour la saison prochaine, avec notre tout nouveau créneau Baby volley, initié cette année, pour les petits volleyeurs à partir de 3 ans.



TARIFS SAISON 25/26

2 SÉANCES D'ESSAIS

JEUNES MIXTES		
BABY 2022 À 2019 JOUR : SAMEDI HORAIRES : 10H30-11H15 LIEU : ST SYMPHORIEN TARIF : 105€	M9-M11-M13 2018 À 2013 JOUR : MERCREDI (M9 A M13) VENDREDI (M11 A M13) HORAIRES : 18H00-19H30 LIEU : ST SYMPHORIEN TARIF : 130€	M15 2012 À 2011 JOUR : MERCREDI VENDREDI HORAIRES : 17H-18H30 18H30-20H LIEU : LA CHAPELLE CH ST SYMPHORIEN TARIF : 140€
FÉMININES		
M18 2010 À 2008 JOUR : MERCREDI VENDREDI HORAIRES : 18H15-20H 18H30-21H30 LIEU : LA CHAPELLE CH ST SYMPHORIEN TARIF : 160€	M21-SÉNIORS 2007 ET AVANT JOUR : MERCREDI VENDREDI HORAIRES : 20H-21H30 18H15-21H15 LIEU : LA CHAPELLE- CHAUSSEE TARIF : 160€	MIXTES DÉTENTES 2007 ET AVANT JOUR : LUNDI/ JEUDI HORAIRES : 20H30-22H30 LIEU : LA CHAPELLE- CHAUSSEE TARIF : 130€
MASCULINES		
M18 2010 À 2008 JOUR : MERCREDI VENDREDI HORAIRES : 18H30-21H30 LIEU : GUIPEL ST SYMPHORIEN TARIF : 160€	M21-SÉNIORS 2007 ET AVANT JOUR : MERCREDI VENDREDI HORAIRES : 18H30-21H30 LIEU : GUIPEL ST SYMPHORIEN TARIF : 160€	MIXTES DÉTENTES 2007 ET AVANT JOUR : JEUDI HORAIRES : 20H45-23H LIEU : GUIPEL TARIF : 130€

VOLLEY GUIPEL ACLC 

APE Ecole Publique

Le 29 juin a eu lieu la fête des enfants, et cette année le lieu a changé : c'est dans la cour de l'école que les enfants et les familles ont partagé un temps festif.

Sous un soleil particulièrement chaud, les familles se sont retrouvés pour un repas partagé puis les élèves répartis par classe ont défilé dans les rues de la commune en suivant un char spécialement décoré sur le thème de la biodiversité. Lors d'une halte au stade, tous les élèves de l'école ont présenté la même danse puis ont invité leurs proches à danser avec eux avant de retourner à l'école.

Châteaux gonflables, maquillage, chamboule tout, pêche aux canards,... les stands ont été pris d'assaut sous le signe de la joie et bonne humeur.

Merci aux familles qui nous ont aidé pour l'organisation de cette journée, pour ceux qui ont pensé à des solutions anti-chaieurs. Merci aussi à La Chapelle en Fête qui, en plus de nous prêter le matériel réservé, a mis à notre disposition plusieurs barnums qui ont permis d'apporter des zones d'ombre. Merci à la municipalité pour l'appui logistique.



La chapelle en fête

Depuis 1981, la fête de la musique est célébrée en France le 21 juin. Et ce également dans une centaine de pays, nous ne sommes pas en reste à La Chapelle Chaussée.

Cette année nous avons accueilli les groupes Daqson et Vinyle Idylle qui ont ambiancé le coeur de notre village. Les Chapellois ont encore répondu présents avec plus de 200 repas servis. Les personnes présentes ont été ravies, nous n'avons eu que des bons retours : bonne organisation, groupes musicaux de qualité...

Je remercie la mairie et les bénévoles pour leur aide à chaque manifestation, sans vous ne pouvons rien faire.

Un grand merci aux membres du comité des fêtes pour m'avoir suivi une dernière fois. Maintenant place au repos, bonnes vacances à tous.

On se retrouve en septembre pour une AG exceptionnelle afin de réélire un nouveau bureau. Plusieurs places sont à prendre dont la mienne mais je serais encore présent pour accompagner le futur bureau.

Encore merci de m'avoir aidé à animer La Chapelle Chaussée ces dernières années.

Jérôme Porée, Président de La Chapelle en fête



CATM - Anciens Combattants

Le 12 Juin 1944 un avion B24 de l'armée Américaine était abattu par des tirs Allemand au-dessus des communes de Langan et Romillé. Les corps de 5 soldats Américains furent recueillis et enterrés dans le cimetière de Langan.

Un Langanais féru d'histoire s'est emparé de cet événement tragique pour apporter toute la lumière sur l'identité et les lieux de naissance de ces 5 valeureux soldats et ainsi retrouver leur Famille. Samedi 14 Juin 2025 soit 81 ans plus tard la commune de Langan a voulu montrer qu'elle n'oubliait pas ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté. Un hommage solennel a été rendu à ces valeureux combattants. Une plaque en leur honneur a été dévoilée par les enfants et les membres de l'association des anciens combattants de Langan et des communes environnantes.

La Chapelle Chaussée représentée par les anciens combattants, les portedrapeaux et Monsieur le maire a répondu présent à l'invitation de la commune de Langan et ainsi participer à cette cérémonie pleine d'émotion



ETAT CIVIL

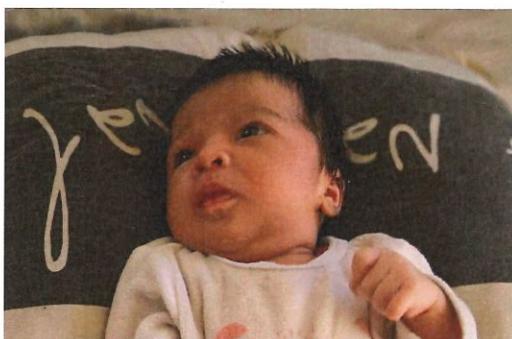
Naissance

Bienvenue à

- Milann MERCIER, né le 14 juin 2025, 7 allée des chênes



- Enora BARBIER née le 4 juin 2025 33 rue des gènes



ARTISANS

La Fillipendule

La Filipendule c'est une ferme de plantes aromatiques et médicinales créée en 2024, sur la ferme des Maisons neuves à la Chapelle Chaussée. J'y cultive une vingtaine de plantes que je distille ou transforme sous diverses formes. Sur mon site, vous trouverez des eaux florales, des sirops de plantes et des cosmétiques que je fabrique à partir des fleurs de mon champ.

Retrouvez moi sur internet www.lafilipendule.com

Manon LEMEUX



Prochain Echo:

Merci d'adresser vos articles à la mairie pour

le 12 septembre 2025 au plus tard

Monsieur le Maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

VIE EN COMMUNAUTE

A nouveau l'Echo de la Chaussée sert à faire passer des messages de civisme et des rappels de réglementation pour permettre une vie en communauté paisible. Plusieurs manquements ont à nouveau été observés.



- des chiens divaguants ont été observés et sont entrés sur des propriétés privées, voire dans des maisons. Nous rappelons aux propriétaires de chien que le meilleur ami de l'homme ne peut se promener seul et que son propriétaire reste responsable de lui à tout moment.



- des personnes sont entrées sur le chantier situé près de l'école privée. Pour rappel, le chantier est interdit au public. La présence d'outils et de matériaux représente un danger.



- Des jeunes ont été encore vus dans la cour de l'école durant les week-ends. Ce lieu n'est pas accessible en dehors des heures de l'école et du centre social. Des bris de verres ont été découverts un lundi matin, heureusement par un adulte. un enfant aurait pu se blesser! Des débris sont également déposés près de l'école, la commune dispose de plusieurs poubelles



- Des utilisateurs du City Stade et Skate Park nous ont informé que de nombreux déchets sont posés près des poubelles alors que ces dernières ne sont pas pleines. Pour le confort de tous merci de les utiliser à cet endroit et partout ailleurs.



- On aime tous avoir des moments paisibles, mais aussi des moments festifs. Ces derniers ne doivent pour autant pas devenir une gêne pour les autres. Merci quand vous faites du bruit de penser à vos voisins. Veillez à ce que le bruit ne soit pas dérangeant par son intensité, sa répétition ou son horaire.

LE MARCHÉ DU JEUDI



Le 4 juillet, c'était les quatre ans du marché! Comme chaque année, la municipalité a proposé un pot offert et une animation musicale pour célébrer l'évènement. Malgré le soleil au rendez-vous, la bonne humeur de nos commerçants et la diversité des produits proposés, peu de personnes ont fait le déplacement pour l'occasion.

Durant la période estivale, le marché sera au ralenti, seuls le pizzaiolo sera présent toutes les semaines et le crêpier, une semaine sur deux.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour donner un nouveau souffle à cette offre importante tant pour les produits de qualités que pour la vie de la commune!!

PREVENTION RISQUE INCENDIE

Le service Défense Protection Civile de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine souhaite sensibiliser l'ensemble des habitants aux risques d'incendie en cette période estivale. Les fortes chaleurs de ce début d'été augmentent le risque de départ de feu. Il est donc nécessaire de rappeler quelques règles de prévention pour les éviter. Voici un rappel des dispositions de l'article 1er de l'arrêté préfectoral du 20 avril 2015 réglementant l'usage du feu en Ille-et-Vilaine :

- Toute l'année et dans l'ensemble du département, il est interdit à toute personne de porter ou d'allumer du feu sur les terrains boisés, plantations, reboisements et landes et à moins de 200 mètres de ces lieux. L'incinération des végétaux sur pied y est également interdite.
- Du 1er mars au 30 septembre, dans ce même périmètre, il est interdit de fumer, à toute personne, y compris aux propriétaires forestiers et à leurs ayants droits, aussi bien qu'à tout usager des voies publiques traversant ces lieux.
- Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers et des professionnels est interdit toute l'année et dans tout le département sauf dans les foyers aménagés à l'intérieur ou attenants à une habitation pour un usage de chauffage (cheminée, chaudière) ou culinaire (barbecue) et visant des produits secs.

PERIODE DES MOISSONS

COMMENT PREVENIR ET SE PROTEGER DES RISQUES D'INCENDIE

LES CAS LES PLUS FREQUENTS



Feu de poussières accumulées à certains endroits



Feu de courroies chauffées sur des roulements coincés



Feu de chaumes au contact de surfaces chaudes ou de friction avec des pierres

LES BONNES PRATIQUES



JE M'INSTALLE UN EXTINCTEUR À EAU PHILÉPESÉES AVEC ADDITIF DE 6 LITRES



JE PRÉVOIS UNE TONNE À EAU AVEC QUEUE DE CARPE POUR AGIR RAPIDEMENT EN CAS DE DÉPART DE FEU



JE M'ENTRETIENS UNE VIGILANCE PARTICULIÈRE AUX HEURES LES PLUS CHAUDES DE LA JOURNÉE



JE PASSE UNE HERSE AUTOUR DU CHAMP POUR LE SÈCHER

TÉMOIN D'UN DÉBUT D'INCENDIE



JE DONNE L'ALERTE EN COMPOSANT LE 18 OU LE 112
J'INDIQUE L'ENDROIT PRÉCIS DU FEU ET SON ACCÈS LE PLUS RAPIDE
JE NE RACCROCHE PAS TANT QUE JE N'Y SOIS PAS AUTORISÉ



DISPOSITIF PASS SPORT

Créé en 2021, le Pass'Sport évolue pour la saison 2025-2026. D'un montant de 70€, il est désormais réservé aux personnes suivantes :

- les jeunes âgés de 14 à 17 ans révolus qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- les enfants et adolescents de 6 à 19 ans en situation de handicap, dont la famille perçoit l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- les jeunes de 16 à 30 ans bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- les étudiants boursiers de moins de 28 ans qui sont bénéficiaires d'une aide annuelle du CROUS.

Les enfants de plus de 6 ans pouvaient en bénéficier les années précédentes.

Pour les familles qui rencontreraient des difficultés pour finances les inscriptions au club de sport de leurs enfants, n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS en appelant la mairie (informations sur le site de la commune).

REGION BRETAGNE

La Région, le Syndicat mixte de gestion pour l'approvisionnement en eau potable d'Ille-et-Vilaine, le Syndicat départemental d'alimentation en eau potable des Côtes-d'Armor, Eau du Morbihan et le Département du Finistère se sont engagés en 2023 dans la **sensibilisation du grand public à l'importance de la préservation de l'eau et d'une consommation responsable.**

Cette sensibilisation s'est faite à l'appui de deux campagnes régionales de communication pluri-média, sur le caractère précieux de la ressource en eau et l'importance des éco-gestes au démarrage de la période estivale.

En Bretagne aussi l'eau devient rare



NOS RESSOURCES SONT LIMITÉES

Économisons l'eau

Adoptons les éco-gestes avec bretagne.bzh/eau



Quelques éco-gestes sont faciles et accessibles à tous:

J'utilise une chasse d'eau à bouton éco.
⇒ J'économise 6l d'eau*.



*Chasse d'eau

Je préfère 4 mn de douche à un bain.
⇒ J'économise 150l d'eau*.



*4 litres par min

Je lance mon lave-linge en pleine charge.
⇒ J'économise 25l d'eau*.



*Chasse d'eau

J'installe un mousseur sur mon robinet.
⇒ J'économise 30 à 50% d'eau*.



*Chasse d'eau

Je répare un robinet qui goutte.
⇒ Je préserve 100l d'eau par jour.



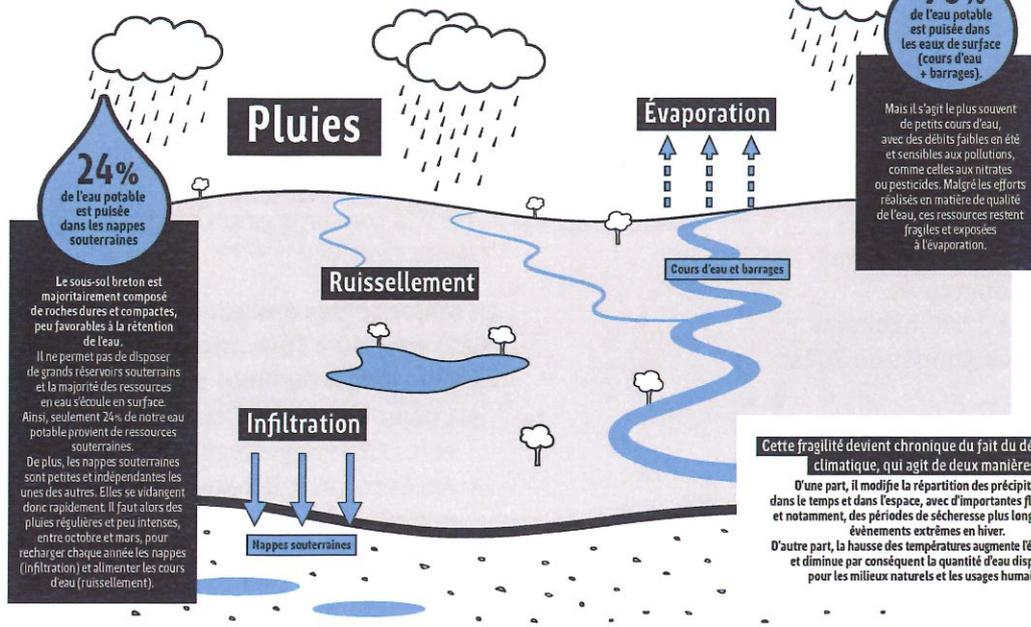
J'installe un récupérateur d'eau.
⇒ Je récupère 900l d'eau/m² de toit par an*.



*Chasse d'eau

D'OÙ VIENT L'EAU POTABLE EN BRETAGNE ?

La Bretagne n'est pas à l'abri du manque d'eau potable, bien au contraire. Voici pourquoi.





Année
2024

SYNTHÈSE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET EAU

Données globales



336 MWh **+30%***
de consommations énergétiques,
soit l'équivalent de 22 foyers



54 400€ **+11%***
de facture énergétique



21 tonnes de CO2 émis **-56%***

*évolution par rapport à l'année 2023

en détail



Bâtiments
291 MWh (87%)
44 700 € (82%)
13 T CO2 (60%)



Transport
22 MWh (7%)
3 900 € (7%)
7 T CO2 (33%)



Eclairage Public
22 MWh (7%)
5 900 € (11%)
1,4 T CO2 (7%)

Les consommations d'énergie dans les bâtiments communaux

Sites les plus consommateurs

Ecole Publique (1 800m²) **+30%***
Consommations: 238 000 kWh
Dépenses: 23 400€

Mairie Cantine (880 m²) **+4%***
Consommations: 48 200 kWh
Dépenses: 12 200€

Médiathèque (280 m²) **+5%***
Consommations: 16 300 kWh
Dépenses: 4 500€

Salle des Sports (810 m²) **-8%***
Consommations: 9 000 kWh
Dépenses: 2 500€

*évolution par rapport à l'année 2023

291 MWh

Soit 19 maisons individuelles

105 kWh / m²

pour 3 000 m² de bâtiments
(moyenne communes
inférieures à 2 500 habitants
sur le pays de Rennes en 2023:
76 kWh/m²)

Electricité

34%

113 MWh

Bois

53%

177 MWh

en détail



l'augmentation
s'explique par les travaux
de l'AFEL, l'augmentation
des fluides et la
régulation de la
chaufferie du groupe
scolaire (pellets)

Indicateurs par habitants

275 kWh / hab

(moyenne communes inférieure
à 2 500 habitants sur le Pays de
Rennes en 2023: 206 kWh/hab)

41€ / hab

(moyenne communes inférieure
à 2 500 habitants sur le Pays de
Rennes en 2023: 47€/hab)

16 kg CO2 / hab

(moyenne communes inférieure
à 2 500 habitants sur le Pays de
Rennes en 2023: 32 kg CO2/hab)

A retenir

Hausse des consommations +20%*

Hausse des dépenses +11%*

Lié au coût de l'électricité +11%*

Lié à la consommation de combustible +38%*

*évolution par rapport à l'année 2023

La majorité des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) sont dû à l'électricité (42%)

En 2024, 100% du Fioul est remplacé par le bois

- L'objectif du PCAET sur les énergies renouvelables et les GES sont atteint
- Après travaux, la régulation de l'école/AFEL est à optimiser